Cfdt:
INTERCO SPP

NAV!GO

LE DÉN! CONT!NU !

Des élus parisiens ont demandé aujourd'hui en Conseil de Paris d'avancer la date de la prise en charge totale par la collectivité du Pass Navigo (prévue au 1er juin 2018) pour les retraités touchant moins de 2200 euros par mois. Ils ont également demandé de **l'étendre à tous les séniors d'Ile-de-France.**

Pourtant, **aucun n'a proposé que les fonctionnaires des administrations parisiennes ou de la région Ile-de-France,** dont la moitié des agents gagnent moins de 1880€ net par mois, bénéficient également de la gratuité de leur titre de transports. Ils sont pourtant tout autant garants de la « dynamique citoyenne » vantée par Mme Hidalgo que les retraités !

Ce déni est inadmissible !
Mesdames et messieurs les élus, les **fonctionnaires ne sont pas de simples éléments comptables,** ni des **variables d'ajustement** de vos politiques publiques !

Ce sont aussi des électeurs, qui sauront se souvenir du **peu d'intérêt que vous leurs portez !**

La CFDT réitère sa demande de **remboursement intégral du passe Navigo pour tous les agents des administrations parisiennes et de la région Ile-de-France touchant moins de 2200 euros par mois.**

En 2018 avec la CFDT, Donnez un nouveau v!sage au syndic!sme !

Syndicat CFDT INTERCO des Services Publics Parisiens, 19 rue du Renard 75004 PARIS
☎ 01 49 96 68 10 E-mail : spp.cfdt@paris.fr Web : cfdtintercospp.fr